

## Séance plénière CESER Bourgogne-Franche-Comté – 23 mai 2018

### Déclaration de Guy ZIMA, au nom de la CGT

#### Intervention CGT Rapport 4.10 - Nouvelle tarification routière Mobigo harmonisée pour les transports interurbains

Nous ne pouvons que partager les termes de l'avis et l'harmonisation souhaitée. Toutefois la différence entre mode routier et ferré nous semble contraire à l'équité évoquée ce qui pourrait fragiliser l'un ou l'autre des modes surtout en occasionnel ou le niveau d'entrée pour le fer est rédhibitoire. Il s'agit de trouver les bonnes incitations et éviter que des déplacements (origine/destination) similaires soient en concurrence frontale si elles n'ont pas de fonctionnalités et d'apport propres.

Nous **voterons favorablement** l'avis sous la réserve de ces remarques.